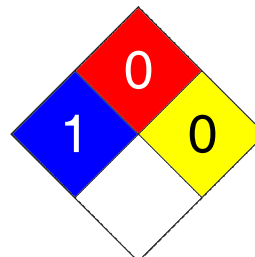


1. Identification du produit et de l'entreprise

Identificateur de la matière	Grout Restorer - JC1001GR
# CAS	Mélange
Usage du produit	Recouvrement
Fabricant	Dynamic Paint Products Inc. 7040 Financial Drive Mississauga, ON L5N 7H5 CA Téléphone: 1-905-812-9319 Nombre de téléphone d'urgence: 1-613-996-6666 (CANUTEC)

LÉGENDE HMIS/NFPA	
Extrême	4
Grave	3
Modéré	2
Faible	1
Minimal	0

Santé	* 1
Inflammabilité	0
Danger physique	0
Protection individuelle	B



2. Identification des risques

Description générale des risques	ATTENTION Peut causer l'irritation de la peau et des yeux. Il peut causer des effets toxiques chroniques.
Effets potentiels sur la santé à court terme	
Voies d'exposition	Yeux, contact avec la peau, inhalation, ingestion.
Yeux	Peut causer une irritation.
Peau	Peut causer une irritation.
Inhalation	Peut causer l'irritation des voies respiratoires.
Ingestion	Peut causer un malaise gastro-intestinal, des nausées ou des vomissements.
Organes cibles	Yeux. Poumons. Système respiratoire. Peau.
Effets chroniques	L'exposition prolongée ou répétée peut causer l'assèchement, la délipidation et des dermatites.
Signes et symptômes	Les symptômes peuvent inclure rougeur, oedème, assèchement, déshuillement et gerçure de la peau. Les symptômes de surexposition peuvent être les suivants : maux de tête, vertiges, fatigue, nausée et vomissements.

3. Composition / Renseignements sur les ingrédients

Ingrédient(s)	# CAS	Pourcentage
Phosphate de tributoxyéthyle	78-51-3	0.1 - 1
Éthylèneglycol	107-21-1	1 - 5
Dioxyde de titane *	13463-67-7	10 - 30
Remarques sur la composition	*sous forme non respirable	

4. Premiers soins

Mesures de premiers soins	
Contact avec les yeux	Rincer à grande eau froide. Enlever les verres de contact, le cas échéant, et continuer à rincer. Obtenir de l'attention médicale si l'irritation persiste.
Contact avec la peau	Rincer à grande eau froide. Laver à l'eau et au savon. Obtenir de l'attention médicale si l'irritation persiste.
Inhalation	En cas de symptômes, placer la victime à l'air frais. Si les symptômes persistent, obtenir de l'attention médicale.

Ingestion	Ne pas faire vomir. Ne jamais rien faire boire ou avaler à une victime inconsciente, ou si la victime a des convulsions. Appeler un médecin.
Avis aux médecins	Les symptômes peuvent être différés.
Conseils généraux	En cas de malaise, consulter un médecin (si possible lui montrer l'étiquette). S'assurer que le personnel médical est averti des substances impliquées et prend les précautions pour se protéger. Montrer cette fiche technique de santé-sécurité au médecin en consultation. Eviter le contact avec les yeux et la peau. Tenir hors de la portée des enfants.

5. Mesures de lutte contre le feu

Propriétés inflammables	Non inflammable d'après les critères du SIMDUT.
Moyens d'extinction	
Moyens d'extinction appropriés	En fonction des matières environnantes.
Méthodes d'extinction inappropriées	Pas disponible
Protection pour les pompiers	
Risques spécifiques provenant des produits chimiques	Pas disponible
Équipement de protection pour les pompiers	Les pompiers doivent porter des vêtements de protection complets y compris un appareil de respiration autonome.
Produits dangereux résultant de la combustion	Ils peuvent comprendre et ne sont pas limités: Oxydes de carbone. Oxydes de phosphore.
Données sur l'explosibilité	
Sensibilité aux chocs	Pas disponible
Sensibilité aux décharges électrostatiques	Pas disponible

6. Procédures en cas de déversement

Précautions individuelles	Tenir à l'écart le personnel dont la présence sur les lieux n'est pas indispensable. Ne pas toucher ou marcher sur la substance déversée accidentellement. Ne pas toucher les contenants endommagés ou la substance déversée accidentellement sans vêtements de protection appropriés. Garder les personnes à l'écart de l'endroit de l'écoulement/de la fuite et dans un lieu protégé du vent.
Méthodes de contention	Arrêter la fuite si cela peut se faire sans risque. Empêcher de pénétrer dans les voies d'eau, les égouts, les sous-sols, les espaces réduits
Méthodes de nettoyage	Avant de procéder au nettoyage, consulter les renseignements de danger ci-dessus. Absorber les petits déversements au moyen d'une substance absorbant inerte et placer dans des contenants appropriés, étiquetés et pouvant être fermés. Empêcher les déversements importants de se répandre dans les égouts et voies d'eau. Consulter les services d'intervention d'urgence et le fournisseur. Ne jamais réintroduire le produit répandu dans son récipient d'origine en vue d'une réutilisation.

7. Manutention et entreposage

Manipulation	Utilisation selon des instructions d'étiquette de paquet.
Stockage	Tenir hors de la portée des enfants. Entreposer dans un contenant fermé à l'abri des matières incompatibles.

8. Maîtrise de l'exposition / Protection individuelle

Limites d'exposition

Ingrédient(s)	Limites d'exposition
Dioxyde de titane	ACGIH-TLV MPT: 10 mg/m ³
Éthylèneglycol	ACGIH-TLV Ceiling: 100 mg/m ³
Phosphate de tributoxyéthyle	ACGIH-TLV Indéterminé

Mesures d'ingénierie

Ventilation générale adéquate.

Protection individuelle

Protection pour les yeux et le visage

Porter des lunettes de sécurité pourvues de protections latérales.

Protection des mains

Gants en caoutchouc. Confirmer d'abord avec un fournisseur connu.

Protection de la peau et du corps

Conformément aux directives de votre employeur.

Protection respiratoire

Normalement non nécessaire s'il y a une bonne ventilation. Si les limites d'exposition risquent d'être dépassées, utiliser un appareil respiratoire approuvé de NIOSH.

Considérations sur l'hygiène générale

A manipuler conformément aux normes d'hygiène industrielle et aux consignes de sécurité. Ne pas manger et ne pas boire pendant l'utilisation. Se laver les mains avant les pauses et immédiatement après la manipulation du produit.

9. Propriétés physiques et chimiques

Aspect	Pâte
Couleur	Blanc
Forme	Pâte
Odeur	Faible Acrylique
Seuil de l'odeur	Pas disponible
État physique	Liquide
pH	Pas disponible
Point de congélation	Pas disponible
Point d'ébullition	100 °C (212.00 °F)
Point d'écoulement:	Pas disponible
Point d'éclair	Aucune
Vitesse d'évaporation	Pas disponible
Limites bas d'inflammabilité dans l'air, en % selon volume	Sans objet
Limites maximales d'inflammabilité dans l'air, en % selon volume	Sans objet
Pression de vapeur	Pas disponible
Densité gazeuse	Pas disponible
Densité	1 - 1.05 (H ₂ O = 1)
Coefficient de répartition eau/huile	Pas disponible
Solubilité (H ₂ O)	Émulsifiable
Température d'auto-inflammation	Sans objet
COV (Poids %)	25 - 32
Viscosité	Visqueux

10. Stabilité et réactivité

Stabilité chimique

Stable.

Conditions à éviter

Ne pas mélanger avec d'autres produits chimiques.

Matières incompatibles	Caustique. Acides. Oxydants.
Produits de décomposition dangereux	Ils peuvent comprendre et ne sont pas limités: Oxydes de carbone. Oxydes de phosphore.
Possibilité de réactions dangereuses	Une polymérisation dangereuse ne se produit pas.

11. Propriétés toxicologiques

Analyse des ingrédients - CL50

Ingrédient(s)	CL50
Dioxyde de titane	Pas disponible
Éthylèneglycol	Pas disponible
Phosphate de tributoxyéthyle	6.4 mg/l/4h rat

Analyse des ingrédients - Orale DL50

Ingrédient(s)	DL50
Dioxyde de titane	24000 mg/kg rat
Éthylèneglycol	7500 mg/kg souris; 6.6 g/kg cobaye; 5 g/kg lapin; 4000 mg/kg rat
Phosphate de tributoxyéthyle	3000 mg/kg rat

Effets d'une exposition aiguë

Yeux	Peut causer une irritation.
Peau	Peut causer une irritation.
Inhalation	Peut causer l'irritation des voies respiratoires.
Ingestion	Peut causer un malaise gastro-intestinal, des nausées ou des vomissements.

Sensibilisation

Non dangereux d'après les critères du SIMDUT.

Effets chroniques

Le contact répété ou prolongé avec du tributoxyethyl phosphate peut causer de l'ataxie, des anomalies respiratoires, des dommages aux nerfs périphériques et de l'inflammation cardiaque.

Cancérogénicité

Des concentrations élevées de dioxyde de titane de qualité pigment (en poudre) et de poussière de dioxyde de titane ultrafin ont causé un cancer des voies respiratoires chez des rats exposés par inhalation et par instillation intratrachéale.

ACGIH - Threshold Limit Values - Carcinogens

Dioxyde de titane	13463-67-7	A4 - Non classifié comme carcinogène humain
Éthylèneglycol	107-21-1	A4 - Non classifié comme carcinogène humain

IARC - Groupe 2B (Probablement cancérigène aux humains)

Dioxyde de titane	13463-67-7	Monograph 93 [in preparation], Monograph 47 [1989]
-------------------	------------	--

Mutagénicité

Non dangereux d'après les critères du SIMDUT.

Effets sur la reproduction

Non dangereux d'après les critères du SIMDUT.

Tératogénicité

On a observé d'embryotoxicité (réabsorption tardive), de foetotoxicité (réduction du gain de poids) et/ ou de la tératogénicité (malformations externes, partie molle ou squelettique), avec un minimum ou en l'absence de toxicité maternelle, chez les rats et les souris, à la suite de l'administration par voie orale des doses relativement hautes d'éthylène glycol.

Matières synergiques

Pas disponible

12. Données écologiques

Écotoxicité	Des composants de ce produit ont été identifiés en tant qu'ayant des soucis environnementaux potentiels.	
Écotoxicité - Données de Microtox		
Éthylèneglycol	107-21-1	30 min EC50 Photobacterium phosphoreum: 620.0 mg/L; 30 min EC50 Photobacterium phosphoreum: 620 mg/L; 16 Hr EC50 Pseudomonas putida: 10000 mg/L
Écotoxicité - Données de puce de l'eau		
Éthylèneglycol	107-21-1	48 Hr EC50 water flea: 46300 mg/L
Écotoxicité - Données d'eau douce d'algues		
Éthylèneglycol	107-21-1	96 Hr EC50 Selenastrum capricornutum: 6500 - 13000 mg/L
Écotoxicité - Données D'eau douce D'Espèce De Poissons		
Éthylèneglycol	107-21-1	96 Hr LC50 Oncorhynchus mykiss: 41000 mg/L; 96 Hr LC50 Oncorhynchus mykiss:14-18 ml/L [static]; 96 Hr LC50 Lepomis macrochirus:27540 mg/L [static]; 96 Hr LC50 Oncorhynchus mykiss:40761 mg/L [static]; 96 Hr LC50 Pimephales promelas:40000-60000 mg/L [static]; 96 Hr LC50 Poecilia reticulata:16000 mg/L [static]
Phosphate de tributoxyéthyle	78-51-3	96 Hr LC50 Pimephales promelas: 10.4-12.0 mg/L [flow-through]
Effets sur l'environnement	Pas disponible	
Toxicité aquatique	Pas disponible	
Persistance et dégradabilité	Pas disponible	
Bioaccumulation /accumulation	Pas disponible	
Coefficient de partage	Pas disponible	
Mobilité dans l'environnement	Pas disponible	
Information sur l'évolution des produits chimiques	Pas disponible	
Autres effets adverses	Pas disponible	

13. Élimination des résidus

Codes de déchets	Pas disponible
Instructions relatives à l'élimination des résidus	Consulter les règlements fédéraux, provinciaux et municipaux avant d'éliminer.
Déchets des résidus / produits non utilisés	Pas disponible
Emballages contaminés	Pas disponible

14. Informations relatives au transport

Transport des marchandises dangereuses (TMD - Canada)

N'entre pas dans la réglementation des marchandises dangereuses.

15. Données réglementaires

Règlements fédéraux canadiens	Ce produit a été classé en fonction des critères de risque du Règlement sur les produits contrôlés et la fiche signalétique renferme tous les renseignements exigés par le Règlement sur les produits contrôlés.
--------------------------------------	--

Canada - SIMDUT - Liste de divulgation des ingrédients

Éthylèneglycol	107-21-1	1 %
----------------	----------	-----

Classement SIMDUT	Catégorie D-Division 2A, 2B
--------------------------	-----------------------------

Situation SIMDUT	Contrôlé
-------------------------	----------

L'étiquetage SIMDUT



État des stocks

Pays ou région	Nom du stock	En stock (Oui/Non)*
Canada	Liste intérieure des substances (LIS)	Non
Canada	Liste extérieure des substances (LES)	Oui

La réponse « Oui » indique que tous les composants du produit sont conformes aux exigences d'entreposage du pays ayant compétence.

16. Renseignements divers

Clause d'exonération de responsabilité

L'information ci-incluse a été obtenue de sources considérées techniquement précises et fiables. Bien qu'il ait été fait le maximum d'effort possible à fin d'assurer la totale portée à connaissance des risques associés à ce produit, dans les cas où il n'a pas été possible d'obtenir information cela a été déclaré expressément. Étant donné que les conditions particulières d'usage du produit sont au-delà du contrôle du fournisseur, il est présupposé que les utilisateurs de ce matériel ont été correctement instruits des exigences de toute la législation applicable et de tout autre instrument de réglementation. Le fournisseur ne donne aucune garantie, ni expresse ni tacite, et ne sera tenu responsable d'aucune perte, dommages ou conséquence dommageable pouvant résulter de l'usage ou bien de la fiabilité de n'importe quelle information contenue dans ce document.

Date de publication

07-Août-2009

Date en vigueur

30-Août-2009

Date d'expiration

30-Août-2012

Préparé par

Dell Tech Laboratories Ltd. (519) 858-5021

Autres informations

Pour obtenir une FTSS actualisée, s'il vous plaît contacter le fournisseur/ le fabricant figurant à la première page de ce document.